

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 335-CX-1435

concernant l'embauche d'un technicien en informatique et bureautique au Service des technologies de l'information – UQO | Campus de Saint-Jérôme

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent trente-cinquième réunion tenue le lundi 8 mars 2010 à 18 h 00 au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la vacance d'un poste de technicien(ne) en informatique et bureautique au Service des technologies de l'information – UQO | Campus de Saint-Jérôme;

ATTENDU l'affichage dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Claudette Gatien,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'embauche de monsieur André Blondin à titre de technicien en informatique et bureautique au Service des technologies de l'information – UQO | Campus de Saint-Jérôme à compter du 9 mars 2010;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'embauche de monsieur André Blondin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 335-CX-1436

concernant l'embauche d'une secrétaire de direction au Décanat des études

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent trente-cinquième réunion tenue le lundi 8 mars 2010 à 18 h 00 au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la vacance d'un poste de secrétaire de direction au Décanat des études;

ATTENDU l'affichage dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Claire Vaive, appuyée par monsieur Michal Iglewski,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'embauche de madame Micheline Baril à titre de secrétaire de direction au Décanat des études, à compter du 9 mars 2010;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'embauche de madame Micheline Baril.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 335-CX-1437

concernant l'embauche d'un préposé – entretien d'immeuble et aide de métier au Service des terrains et bâtiments

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent trente-cinquième réunion tenue le lundi 8 mars 2010 à 18 h 00 au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la vacance d'un poste de préposé – entretien d'immeuble et aide de métier au Service des terrains et bâtiments;

ATTENDU l'affichage dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Claudette Gatién,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'embauche de monsieur Stéphane Rocque à titre de préposé – entretien d'immeuble et aide de métier au Service des terrains et bâtiments, à compter du 9 mars 2010;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'embauche de monsieur Stéphane Rocque.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 335-CX-1438

concernant l'embauche d'un technicien en travaux pratiques au Département d'informatique et d'ingénierie

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent trente-cinquième réunion tenue le lundi 8 mars 2010 à 18 h 00 au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la vacance d'un poste de technicien(ne) en informatique et bureautique au Département d'informatique et d'ingénierie;

ATTENDU les besoins identifiés par le Département d'informatique et d'ingénierie et la modification du poste de technicien(ne) en informatique et bureautique en un poste de technicien en travaux pratiques;

ATTENDU l'affichage dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Claire Vaive, appuyée par monsieur Michal Iglewski,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'embauche de monsieur Abdelkrim Chebihi à titre de technicien en travaux pratiques au Département d'informatique et d'ingénierie à compter du 9 mars 2010;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'embauche de monsieur Abdelkrim Chebihi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 335-CX-1439

concernant la fixation des loyers des Résidences Taché et des Maisons de ville pour 2010-2011 et augmentation du tarif en location touristique

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent trente-cinquième réunion tenue le lundi 8 mars 2010 à 18 h 00 au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'article 5.3.1 du Règlement de régie interne qui délègue au comité exécutif les décisions de gestion courante;

ATTENDU l'augmentation des coûts énergétiques et d'entretien;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU que la nouvelle grille tarifaire proposée est conforme au règlement sur les critères de fixation des loyers de la Régie du logement;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Claudette Gatien, appuyée par madame Claire Vaive,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER la nouvelle grille tarifaire pour les loyers des résidences étudiantes pour l'année 2010-2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 335-CX-1440

concernant l'approbation du protocole d'accord cadre de coopération avec l'Université Mohammed V - Agdal

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent trente-cinquième réunion tenue le lundi 8 mars 2010 à 18 h 00 au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le projet de protocole d'accord cadre de coopération avec l'Université Mohammed V Agdal;

ATTENDU les discussions déjà entamées sur un projet de collaboration portant sur les enjeux de gouvernance universitaire ainsi que sur l'aménagement du territoire au Maroc;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Michal Iglewski, appuyée par madame Claudette Gatien,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le protocole d'accord cadre de coopération avec l'Université Mohammed V – Agdal et l'Université du Québec en Outaouais;

DE MANDATER le recteur et le secrétaire général à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, le protocole d'entente cadre;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, tout addendum découlant de cette entente cadre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice